



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 03 avril 2024

OBJET :

DE-24-04-1-16) DENOMINATION DE LA NOUVELLE CRECHE DE LA VILLE
SITUEE 84 BIS AVENUE AUBERT

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi trois avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 21 mars 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. MOULY (pouvoir à Mme MARTIN), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme TOP), M. PITAVY (pouvoir à M. TOURNE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), M. POLITZER (pouvoir à Mme GALL), Mme DARNAULT (pouvoir à M. LOUVIGNÉ).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240403-lmc1H11769H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/04/2024
Date de Publication : 08/04/2024

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Considérant le souhait de la commune de dénommer la nouvelle crèche de la Ville située 84 bis avenue Aubert en participant à la visibilité des femmes dans l'espace public ;

Considérant que la Ville souhaite rendre hommage par cette dénomination à Marie PARADIS, née en 1779, connue pour avoir été la première femme à poser le pied au sommet du Mont Blanc en 1808 ;

Considérant que cette femme de caractère est devenue l'une des pionnières de l'alpinisme féminin et a contribué par son exploit à la reconnaissance des femmes dans ce domaine ;

Considérant que Marie PARADIS a inspiré de nombreux auteurs parmi lesquels Mary Shelley et Alexandre Dumas ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Décide de dénommer la nouvelle crèche de la Ville située 84 bis avenue Aubert : Crèche Marie PARADIS.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé